

VÉLO PAYS ROYANNAIS

CHRONIQUE DE L'ASSOCIATION

NOVEMBRE 2019

25 novembre 2019

La CARA, pour un poste tout nouvellement créé : « VÉLO et MOBILITÉS DOUCES » a recruté deux agents : Anne-Lise ÉVRARD et Bastien FERRETTI. Ceux-ci, dans le cadre de la semaine de la mobilité organisée par la même CARA au « Centre social de Marne Yeuse » ont animé plusieurs ateliers autour du vélo.

Nous nous sommes retrouvés quelques adeptes de la bicyclette : Dominique BAUDOIN, Claude GEORGIADÈS, Jeanine et Louis DOUTRELEAU, Gérard BLANVILLAIN et leur avons fait part de la création d'une association en devenir nommée provisoirement VÉLO ROYAN ROUE LIBRE ou VÉLO à ROYAN.

Intéressés, ils nous ont proposé d'appuyer notre initiative. Nous avons aussitôt sollicité la Maison des Associations afin de bénéficier d'une salle pour une première réunion.

DECEMBRE 2019

9 décembre 2019

Nous nous retrouvons un peu plus d'une vingtaine à la Maison des Associations pour concrétiser la création de cette association qui s'appellera désormais VÉLO PAYS ROYANNAIS, affiliée à la « Fédération des Usagers de la Bicyclette » (FUB) et aura son siège à la Maison des Associations de ROYAN. Nous faisons part de notre intention de devenir des interlocuteurs privilégiés auprès des élus et des services municipaux et de la CARA pour favoriser, améliorer et, surtout, sécuriser la pratique du vélo sur tout le territoire de l'agglomération. Cette réunion est relayée par les journalistes de Sud-Ouest et du Littoral avertis par les soins d'Anne-Lise ÉVRARD et Bastien FERRETTI et, un peu plus tard, par les radios locales.

Royan Agglo

Une association d'usagers du vélo voit le jour

DÉPLACEMENTS Des utilisateurs quotidiens du vélo se sont réunis pour créer une association qui verra officiellement le jour en début d'année prochaine. Elle s'appellera Vélo Pays royannais

Stéphane Durand
s.durand@sudouest.fr

Les membres fondateurs de l'association se sont rencontrés lors de la Semaine de la mobilité organisée au centre socioculturel de Royan le mois dernier. « Voilà plus de deux ans que je cherchais à créer une association d'usagers du vélo sur Royan et le Pays royannais. Jusqu'à maintenant, je n'avais pas trouvé d'écho, j'ai croisé des personnes intéressées au centre socioculturel et on a décidé de se lancer », confie Dominique Baudouin.

L'intéressé, qui est un accro de la bicyclette, a été étonné par l'engouement suscité par cette initiative. Lors de la première réunion de ce groupe, lundi dernier à la Maison des associations, plus d'une vingtaine de personnes ont répondu présentes. « C'est dire s'il y a une attente. Les cyclistes veulent se faire entendre. » Avec cette association affiliée à la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB), qui s'appellera Vélo Pays royannais et dont l'assemblée générale constitutive devrait avoir lieu en janvier, ils pourront désormais peser dans les débats.

Interlocuteur des collectivités

« Aujourd'hui, lorsqu'on prend le vélo pour circuler sur Royan, on se met en danger. Beaucoup de gens ne prennent pas leur vélo parce qu'ils ont peur », n'a pas hésité à affirmer l'un des participants à la réunion. Les questions de sécurité sont celles qui reviennent le plus fréquemment sur la table. L'association voudra avoir son mot à dire dans chaque nouvel aménagement routier programmé sur le territoire.

« On espère avoir des référents dans chaque commune et devenir un interlocuteur incontournable



Une première réunion a réuni plus d'une vingtaine de personnes lundi dernier. PHOTO S. D.

pour les collectivités », indique Dominique Baudouin. L'objectif de Vélo Pays royannais sera de « faciliter, améliorer et sécuriser la pratique du vélo avec des aménagements adéquats. »

« Beaucoup de décisions sont prises sans intégrer ce mode de déplacement. Il n'est pas normal, par exemple, de ne pas trouver d'arcades ou de garages sécurisés à la gare multimodale », souligne un adepte de la pédale. « On a fait le choix d'opter pour un déplacement doux. C'est bon pour l'environnement et ça maintient en forme. Tout le monde a à y gagner », conclut Jeanine Douteleau, qui a tout de suite adhéré à ce projet d'association.

SUD OUEST.fr

En vidéo la première réunion des membres fondateurs de l'association.

Le questionnaire a eu du succès

La Fédération française des usagers de la bicyclette avait lancé il y a quelques mois un questionnaire national en ligne pour prendre le pouls de la pratique du vélo. Cette enquête visait à apporter des réponses concrètes aux préoccupations quotidiennes des cyclistes. Au total, 484 000 personnes y ont répondu, dont 569 sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Royan.

Trois villes, qui ont dépassé les cinquante participants à ce questionnaire, font partie du palmarès des villes cyclables. Il s'agit de Royan (216 réponses), Saujon (70 réponses) et Saint-Palais (56 réponses). « Cette enquête exprime le ressenti des cyclistes sur leur pratique du vélo dans leur ville », indique Bastien Ferretti, technicien mobilité à la Communauté d'agglomération Royan Atlantique (Cara). Les résultats précis de l'enquête seront dévoilés le 7 février. On sait cependant que 121 points noirs ont été recensés par les participants au questionnaire sur le secteur royannais. Sans grande surprise, on retrouve par exemple le carrefour de la Poste à Royan.

« Ces réponses nous serviront à alimenter le schéma cyclable présenté aux élus communautaires le 24 janvier », annonce Anne-Lise Evraud, chargée de mission vélo-mobilités actives au service transport de la Cara. Sachant que l'une des principales préoccupations de ceux qui pratiquent la petite reine au quotidien est la sécurité. Des aménagements devront donc être faits.



LE PIÉTON

Espère qu'il ne va pas s'envoler. Météo France a en effet déclenché une Alerta météo vigilance orange pour vent violent, pluie-inondation et vagues-submersion jusqu'à demain 7 heures. Il est conseillé de limiter ses déplacements, de limiter sa vitesse sur route, de ne pas se promener en forêt et sur le littoral et d'être vigilant face aux chutes possibles d'objets divers. Et surtout, ne pas intervenir sur les toitures et ne toucher en aucun cas à des fils électriques tombés au sol. Hier, le marché de Noël a précocement fermé ses portes pour des raisons de sécurité.

EN BREF

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les parents dont les enfants vont fréquenter pour la première fois un groupe scolaire de Royan (Louis-Bouchet, La Clairière, Jean Papeau, L'Yeuse) devront se présenter directement à la mairie de Royan, auprès du service scolaire (05 46 39 56 83). Les inscriptions débuteront le 2 janvier 2020. Les documents nécessaires à l'inscription sont présents sur le site Internet de la ville : www.ville-royan.fr/a-tout-age/enseignements.html.

AGENDA

AUJOURD'HUI

Ciné-conférence Cordouan. Au cinéma le Lido à 18 h, ciné-conférence sur la biodiversité et les enjeux de conservation autour du plateau rocheux du phare de Cordouan. Gratuit en fonction des places restantes. Réservation obligatoire au 05 46 39 74 20.

Soirée jeux. L'équipe de la Ludothèque fera découvrir ses coups de cœur de 19 h 30 à 22 h 30. Au programme de cette soirée : jeux de société, jeux d'ambiance, jeux de stratégie, jeux de construction... Gratuit.

Patinoire. Ouverte de 10 h à 20 h place Charles-de-Gaulle.

Marché de Noël. Ouvert de 10 h à 19 h place du 4-Zouave.

UTILE

« Sud Ouest » rédaction et publicité, 6, front de mer, 17200 Royan. Tél. 05 46 23 58 00. Fax : 05 46 23 58 09. E-mail : royan@sudouest.fr

« Sud Ouest » abonnements. Tél. 05 57 29 09 33, du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h. E-mail : service.client@sudouest.fr

GRAINS DE SEL

Pas de changement pour le restaurant Le Chay

RESTAURATION C'est la société Enadat-Ferme de Magné que la Ville a choisi pour proposer une offre de restauration pour les douze ans qui viennent. La société gère déjà le restaurant depuis 2016. Le maire de Royan Patrick Marengo dit avoir subi beaucoup de pressions dans ce dossier. La Ville va donc signer une convention d'occupation temporaire des lieux avec l'Enadat (Entreprise adaptée atlantique), une émanation de la ferme de Magné située à Sainte-Gemme et gérée par l'Apagesm (Association des parents et amis gestionnaires d'éta-

blissements sociaux et médico-sociaux). En 2016, le nouveau gestionnaire avait changé le nom de l'enseigne en passant du Koud à Koud à Le Chay. « Nous avons reçu sept candidatures. C'est l'offre qui m'a paru la meilleure », indique Patrick Marengo. Des travaux d'accessibilité vont être entrepris et le restaurant sera ouvert du 1^{er} mars au 31 décembre. Il y aura 19 salariés à temps plein en pleine saison. »

Yaroslava Dautry-Shevyuga en récital

CONCERT Le récital de Noël de Yaroslava Dautry-Shevyuga (soprano et

piano) aura lieu le dimanche 22 décembre à 18 heures, à la chapelle Notre-Dame-Anges à Pontalilac. Après quinze années comme soliste soprano dans les grands classiques pour chœur et orchestre et trois créations mondiales, Yaroslava Dautry-Shevyuga a fait de nombreux récitals, dont Venise, Paris, Deauville, pour présenter ses programmes de grands airs d'opéra et de fameux airs sacrés, où elle s'accompagne au piano dans un jeu de lumière. Pour ce récital de Noël, elle jouera et chantera des airs de Noël, des airs d'opéra, de la musique sacrée, des romances slaves, du gospel. Elle chantera par ailleurs l'Ave-Maria qu'elle a composée. Tarif unique 25 € (gratuit pour les moins de 12 ans accompa-



Yaroslava Dautry-Shevyuga. PHOTO LAURENT JAHIER

gnés d'un parent. Billetterie sur Internet (www.yaroslavadautry.com), dans les offices de tourisme de Royan, Vaux, Saint-Palais et Saint-Georges, et en grandes surfaces.



PAYS ROYANNAIS

Les usagers du vélo veulent peser sur la campagne électorale

Lundi, le collectif Vélo pays roynais VPR a été créé à la maison des associations de Royan.

Son but : faciliter la vie des usagers des deux-roues et peser sur les débats en vue des élections.

La petite salle de la maison des associations peinait à contenir les usagers du vélo venus pour le lancement, lundi, de cette première association en faveur des cyclistes du pays roynais. Habitants de Saint-Georges-de-Déonnois, de Vaux-sur-Mer, Mâtin ou Royan étaient là pour débattre du cadre de l'organisation. Tous sont usagers quotidiens de la bicyclette et forment partisans du développement de la pratique sur le Royannais. Beaucoup de retraités étaient là mais aussi de nombreux jeunes actifs usant du vélo pour leur trajet domicile-travail. « Je suis très agréablement surpris par l'engagement gratuit par la création de l'association, étonnantissime Dominique Bandouin, l'un des quatre membres fondateurs. J'ai tenté de créer une association en 2017 mais ça n'avait pas pris. Cette forte présence montre bien que la pratique se développe et qu'il faut l'accompagner. »

Peser dans la campagne électorale

Tous partent du postulat que « le vélo et sa pratique ne sont pas considérés dans les aménagements de voirie ». « La gare intermodale de Royan en est un bon exemple, s'ajoute Dominique Bandouin. Aucun tract pour les deux roues n'a été prévu. La campagne des élections municipales qui débute est une occasion parfaite pour faire entendre la voix des usagers et qu'enfin une réflexion soit menée pour faciliter et encourager la pratique du vélo. »

Parmi les attentes du collectif, des aménagements concrets et sains, des crochets pour attacher les vélos, des garages sécurisés positionnés à des endroits stratégiques comme les parkings, les routes ou les parkings, le développement des déplacements multimodaux (vélo + bus ou train) et des actions de prévention pour la sécurité de la circulation et le respect des usagers. « Nous attendons également que dans tout projet d'aménagement de la voirie au niveau communal ou au niveau de la Communauté d'Agglo-



Une réunion d'usagers du vélo traitée sous pour la création de l'association. © C.P.

mération Royan Atlantique (Cara), une étude spécifique liée à la circulation des cyclistes soit réalisée. »

Finalement, le plus complexe aura été de trouver un nom à l'association. « Royan Usages25 pour former l'acronyme RUES, « Vif'Chien », « V2H », pour Vélo Royan Route Libre... les idées ont fusé jusqu'à la proposition de VPR pour Vélo pays roynais qui a fait consensus. « Simple et efficace » se sont félicités les membres. VPR, donc, sera la cinquième association d'usagers du vélo en Charente-Maritime après les collectifs de La Rochelle, Rochefort, Sables et Marais.

L'adhésion devrait coûter une dizaine d'euros à l'année. Un tarif pour chômeurs, étudiants et jeunes à trois euros a aussi été avancé. VPR se réunira trois fois par an en assemblée générale et planifiera des actions pédagogiques et de découverte au cours de l'année.

La première assemblée générale aura lieu lundi 20 janvier à 19 h 30 à la maison des associations de Royan.

Pour adhérer : 06 67 49 96 23 ■ Colin Pradier

Un engouement qui grimpe

En septembre dernier, le deuxième baromètre des villes cyclables était lancé par la Fédération des usagers de la bicyclette (FUB) au niveau national. 484 000 personnes ont répondu dans toute la France à cette enquête qui s'est terminée le 30 novembre. Une première édition avait été lancée en 2017. Le nombre de réponses émanant d'usagers de l'agglomération roynaise n'avait alors pas dépassé la centaine. Deux ans plus tard, l'enquête a connu un franc succès sur la Cara où 569 réponses ont été enregistrées, la preuve d'un engouement pour le vélo qui ne cesse de grimper dans le pays roynais.

Les usagers ont pu, via ce questionnaire en ligne, donner leur ressenti général, aborder les questions de sécurité, de confort, de stationnement et de facilités de services.

Pour faire partie des villes sélectionnées dans le traitement des questionnaires, les réponses doivent dépasser le seuil de 50. Trois villes de la Cara sont concernées : Royan avec 216 réponses, Saint-Palais-sur-Mer (56) et Saujon (70).

L'enquête a aussi permis d'établir une cartographie des « points noirs », perçus comme accidentogènes ou dangereux. Cette carte, consultable sur le site de la FUB, laisse apparaître une centaine de points noirs sur la commune de Royan.

Les réponses traitées serviront de base de travail pour améliorer les aménagements à venir. L'adoption du futur schéma cyclable sera proposée le 24 janvier 2020 en conseil communautaire de la Cara.

14 décembre 2019

Création de la boîte courriel vpr@mailo.com par Claude GEORGIADÈS

JANVIER 2020

13 janvier 2020

Nous sommes 12 réunis chez Marie-Agnès RAMPNOUX pour établir nos statuts afin de les présenter à notre AG constitutive du 21 décembre et déterminer ceux qui feront partie du CA et du bureau.

Pour le CA sont proposés : BACON Olivier, BAUDOUIN Dominique, DEBAN David, DOUTRELEAU Louis, DUVERGER Daniel, FERNANDEZ Jérôme, FLEURY Marie-Luce, GEORGIADÈS Claude, GIRONNET Estelle, LACAZE Jean, PRÉVOST Isabelle.

Pour le bureau sont proposés : président FERNANDEZ Jérôme, secrétaire LACAZE Jean et trésorier BAUDOUIN Dominique

20 janvier 2020

Assemblée Générale constitutive

Nous nous retrouvons à la Maison des associations de Royan pour notre AG constitutive. La grande salle Sarah Bernhardt n'est pas trop grande pour accueillir un peu plus de 80 personnes dont Monsieur le maire de Royan et quelques élus de Royan et des communes voisines. On a prévu une projection pour présenter l'association, son but, ses statuts. Animation par Jérôme et Claude. Après lecture des statuts qui sont adoptés l'association « Vélo Pays Royannais » est créée. Nous comptons 43 adhésions à l'issue de la réunion dont celle de Monsieur le maire Patrick Marengo. (*procès-verbal disponible sur demande*)

Vélo Pays Royannais à son président

DÉPLACEMENT DOUX Jérôme Fernandez est devenu lundi soir le premier président de l'association d'usagers du vélo après l'organisation de l'assemblée générale constitutive

Stéphane Durand
s.durand@sudouest.fr

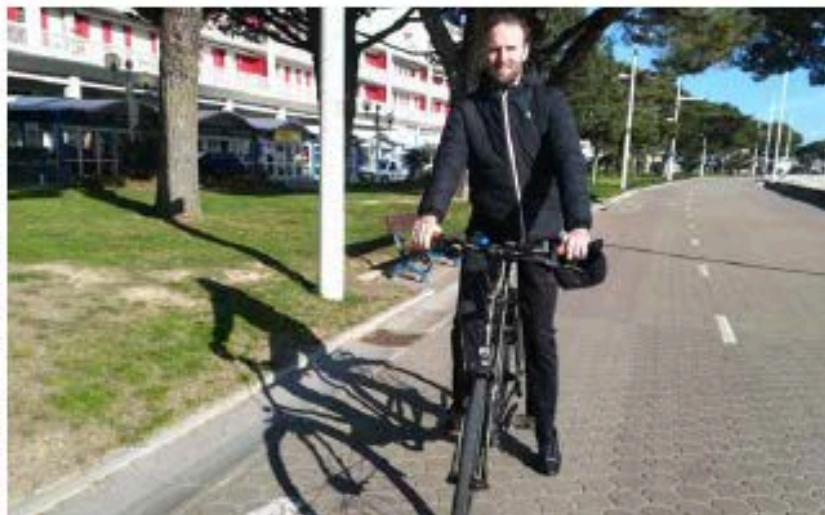
Il va porter la parole des cyclistes de l'agglomération royannaise. Jérôme Fernandez, 38 ans, est devenu le premier président de l'association Vélo Pays Royannais, une association d'usagers née lundi soir lors d'une assemblée générale constitutive organisée à la Maison des associations de Royan. L'intéressé, ça ne s'invente pas, travaille chez un loueur de voitures : il loue donc des véhicules à ceux qui n'en ont pas. Ce qui ne l'empêche pas, lui, d'être à 100 % adepte de la petite reine.

Il est ce qu'on appelle un « vélotaxeur ». Tous les jours il avale les deux à trois kilomètres qui séparent son habitation de son lieu de travail en pédalant. « Je parcours entre 6 000 et 7 000 kilomètres par an. J'ai complètement abandonné la voiture il y a dix ans », confie-t-il. Pour une raison simple : « J'en avais marre qu'elle ne démarre pas le matin ».

Voilà comment Jérôme Fernandez est passé à la petite reine. Qu'il vente, qu'il pleuve, ce mode de déplacement doux lui est désormais indispensable. « J'avoue que, parfois, en hiver, ça joue un peu sur le moral. Lorsque vous vous prenez des bourrasques de vent en pleine face, ce n'est pas très agréable. Pour le reste, je dirais qu'il n'y a pas de mauvais temps à vélo, juste des mauvais équipements », précise-t-il.

Et puis le cycliste préfère lister les avantages. « C'est bon pour la santé. Il faut aussi penser au stationnement. L'été, lorsque vous devez prendre votre voiture à Royan, c'est un peu galère. Le coût financier n'est pas le même, non plus. » En se remettant au vélo, Jérôme Fernandez a réalisé des économies non négligeables.

L'un des chevaux de bataille de l'association sera la sécurité. « Il y a beaucoup de choses à faire dans tous les domaines, je prends l'exemple du boulevard Garnier à Royan. L'été, les piétons circulent sur la voie réservée aux cyclistes pour avoir de l'ombre et les cyclistes passent sur



Jérôme Fernandez est le premier président de l'association Vélo Pays Royannais. PHOTO S.O.

la voie piétonne pour éviter, lorsqu'ils sont grands comme moi, de se prendre les branches des arbres. Je milite depuis dix ans pour inverser les deux voies de circulation ».

Déjà 38 adhérents

Force est de constater qu'une association d'usagers du vélo manquait sur le territoire. Lundi soir, 75 personnes étaient présentes à cette assemblée générale constitutive, dont le maire de Royan Patrick Manengo qui a adhéré. Au total, l'association compte déjà 38 adhérents. Des tarifs ont été présentés qui vont de 3 euros (mineur ou solidaire) à 30 euros (personne morale) en passant par 10 euros (individuel) et 15 euros (couple avec au moins un enfant mineur). Une prochaine réunion est prévue à la fin du mois pour travailler sur les futures actions. « Nous serons affiliés à la FUB (Fédération française des usagers de la bicyclette). Notre volonté est d'intervenir sur tout le territoire de la Communauté d'agglomération. Nous invitons donc des cyclistes de toutes les communes à venir nous rejoindre », insiste le trésorier de l'association



75 personnes étaient présentes lundi soir à la Maison des associations

Dominique Baudouin, le saint-georgesais Jean Lacaze, lui, complète le bureau au poste de secrétaire.

Vélo Pays Royannais est désormais en ordre de marche. Ses adhérents comptent maintenant peser pour défendre la place du cycliste dans l'environnement urbain.

SUD OUEST.fr

En vélo Jérôme Fernandez explique l'objectif de l'association
Allez.

LES ADMINISTRATEURS

Le conseil d'administration de l'association est composé de onze membres : Dominique Baudouin (Royan), David Deban (Royan), Louis Doutréneau (Vaux-sur-Mer), Daniel Duverger (Médis), Jérôme Fernandez (Royan), Claude Georgiadis (Royan), Estelle Giromet (Saint-Georges), Jean Lacaze (Saint-Georges), Marie-Luce Fleury (Saint-Palais), Isabelle Prevost (Médis) et Olivier Bazan (Saujon).

Une nouvelle association est née

Les usagers du vélo disposent d'une association pour promouvoir une mobilité propre.



Les promoteurs de l'association ont réussi à rassembler dès la première réunion. © J-L.G.

Le 20 janvier à la maison des associations, on a compté 75 personnes venues s'entretenir du projet de constitution d'un groupe de volontaires issus de Royan et de toutes les communes limitrophes.

En début d'assemblée, chacun se présente. Ils ne se connaissent pas mais tous pratiquent le vélo.

Une structure pour les amateurs de vélo

Jérôme se déplace à vélo pour son travail, Claude retraité pratique le vélo électrique, Louis de Vaux pratique le vélo au quotidien et ne possède pas de voiture, Jean de Saint-Georges se déplace à vélo depuis quatre ans. Il vient d'Autriche où la pratique est plus répandue que chez nous en dépit du relief. David, ancien parisien, est un convaincu de la

cause. Le groupe de volontaires présente les statuts de la nouvelle association.

« *Vélo pays royannais* » sera affiliée à la puissante FUB (Fédération des usagers de la bicyclette). « *Notre association se propose de faciliter, d'améliorer et de sécuriser la pratique du vélo dans Royan et ses environs. Ensemble nous nous proposons d'intervenir auprès des élus et des responsables pour faire valoir nos propositions* », explique Jeanine. Après inscription des adhérents, examen des statuts et approbation, un bureau est constitué : président Jérôme Fernandes, secrétaire Jean Lacaze, trésorier Dominique Baudouin. L'association Vélo pays royannais est née. ■

J-L.G.

Contact : vpr@mailo.com

30 janvier 2020

Réunion du conseil d'administration

Les onze membres du conseil sont présents.

À l'ordre du jour : préparer les actions de la toute jeune association

Communication

J-C Jacquet, un ami de Jérôme, graphiste passionné de vélo nous propose de travailler sur un logo à prix réduit. Il doit nous faire plusieurs propositions.

Création d'une newsletter pour nos adhérents et d'un site internet. Envisager plusieurs possibilités en restant sur quelque chose de simple

Une page Facebook serait la bienvenue pour compléter le site. Prévoit des bulletins d'adhésion avec le logo dès qu'il sera adopté.

Actions en lien avec les municipales des 15 et 22 mars

Étudier le schéma directeur de la CARA qui doit nous être présenté sous peu.

Se rendre dans les réunions publiques des différentes listes sur l'agglomération et questionner pour connaître les positions de chacun sur la circulation vélo.

Pour Royan, Patrick Marengo souhaite nous rencontrer. Une rencontre est prévue également à Vaux s/mer.

Subventions

Nous prévoyons de demander à chaque commune de l'agglomération de nous aider ainsi que la CARA, le département et la région.

Actions autour du Tour de France

Nous prévoyons de participer aux différentes manifestations via le centre socio-culturel de Marne-Yeuse, via le département et la CARA

La prochaine réunion est prévue le 27 février à la MdA

Ordre du jour :

- Les Muncyclabes
- L'inventaire des points noirs de l'agglomération
- L'assurance de l'association
- Prévoir un ou des événements récurrents ou non pour nous faire connaître

(Compte rendu détaillé consultable sur demande)

FÉVRIER 2020

3 février 2020

Marie-Luce Fleury, Dominique Baudouin et Olivier Bacon se sont retrouvés pour la rédaction de la Charte de Vélo Pays Royannais à proposer aux élus et candidats aux municipales.

7 février 2020

Rencontre avec Mr Patrick MARENGO à sa demande

Présents : Mr Marengo, Mr Thomas Directeur général des Services, Mr Bret Directeur Général Adjoint, Louis Doutreleau, Claude Georgiadès et Dominique Baudouin.

Monsieur Marengo a évoqué sa volonté de mettre en place un Plan de Circulation de la Ville de Royan intégrant la circulation à vélo, afin d'avoir une vision globale. Pour éviter les actions saupoudrées. Recherche d'une cohérence dans les chantiers et projets. Il a affirmé son engagement d'associer clairement notre association VPR aux projets, et aux échanges dans la commission de circulation.

Claude a évoqué le Fonds Vélo 2020 (vu sur le site de la FUB), pour demander si Royan allait répondre à l'appel à Projets. Le Directeur Adjoint semblait informé, en lien avec la CARA. Le sujet sera revu par la mairie. (M Bret)

Claude a aussi évoqué le classement des villes cyclables par la FUB. Royan doit faire mieux pour la prochaine mandature.

Louis a évoqué le manque de sécurité sur les ronds-points en demandant à ce qu'il y ait une continuité de marquage au sol dans ces ronds -points. Également d'intégrer dans les études le fait que les vélos sont conduits par des conducteurs de véhicules potentiels, et donc que la promotion de l'usage du vélo génère moins de véhicules dans la circulation, et donc plus de place pour les aménagements cyclables.

Points noirs cités en exemple ; circulation des vélos autour et dans la gare multimodale, travaux place Gantier.

Nous avons présenté la Charte Vélo Pays Royannais, qui sera analysée par la mairie et les services concernés.

La Mairie semble avoir la volonté de travailler avec nous, en partage des projets, pour la vision cycliste. Coordonnées échangées avec M Bret pour suivi.

Dominique

13 février 2020

Dominique et Olivier rencontrent le maire de Saujon

Pascal FERCHAUD.

Présents : Mr Ferchaud Pascal, Olivier Bacon, Dominique Baudouin.

Présentation de l'association Vélo pays Royannais. Mr Ferchaud connaissait pour avoir échangé avec Olivier et lu l'article de Sud-Ouest.

Évocation de l'enquête FUB, Saujon avec 66 contributions.

Mr Ferchaud reconnaît que même si des choses ont été réalisées pour la circulation à vélo sur la commune des progrès sont à faire.

La liaison Saujon Royan a été étudiée, prête à être mise en œuvre, mais la commune de Médis n'a pas suivi... Il manque une cohérence entre les communes et la CARA.

Mr Ferchaud évoquait la possibilité de mettre en place une commission locale pour les mobilités douces en liaison avec le référent Vélo Pays Royannais (Olivier)

Présentation de la Charte Vélo pays Royannais. Mr Ferchaud indique que plusieurs engagements sont déjà mis en œuvre sur la commune mais à améliorer.

Le schéma cyclable de la CARA a été évoqué avec le Fonds de Concours, bonnes choses à mettre en action concrètement ». « Le schéma cyclable (communautaire) est un outil, ce n'est que le début du processus à mettre en œuvre par les communes et VPR »

Volonté de sa part de travailler ensemble : Commune de Saujon, Communes voisines, CARA et Vélo Pays Royannais avec son référent Olivier.

Dominique.

Jeudi 13 Février 2020

Rencontre avec l'équipe BREUILLET RENOUVEAU ET DYNAMISME.

12 personnes étaient présentes dont la tête de liste Sophie Jacques.
Pour VPR : FLEURY Marie Luce et CARRÉ Alain (adhérent)

-Présentation de notre association VPR. Plusieurs personnes la connaissaient, l'une d'elle faisant beaucoup de vélo sera sûrement le référent de Breillet au sein de VPR.

-Ils sont tous convaincus de l'utilité de notre association.

-Ils nous ont évoqués leurs problématiques, surtout la liaison Breuillet Saint Palais.

Nous leur avons préconisé de se rapprocher de la CARA pour les grands axes (schéma cyclable communautaire) et de se renseigner auprès de la FUB et du SEREMA.

Nous leur avons lu notre chartre et expliqué que c'est un outil sur lequel ils peuvent s'appuyer, d'autant que ce sera le même pour toutes les communes du pays royannais.

Ils ont complètement adhéré à notre texte. Ils travailleront avec nous. Pas de commentaires particuliers.

Beaucoup de travail à faire, mais ils sont confiants et optimistes. Bel échange.

MARIE LUCE

18 Février 2020

Suite aux constats de plusieurs d'entre nous à propos de la réfection du Bd Georges Clémenceau, Jérôme et Claude ont adressé leurs remarques aux responsables avec copie à monsieur le maire par la lettre suivante :

Bonjour Messieurs,

Nous vous adressons nos réflexions quant à l'aménagement récent du boulevard Georges Clémenceau telles que nombre de nos adhérents les ont formulées.

Nous ne comprenons pas pourquoi les bandes cyclables sont interrompues en de nombreux endroits.

Rien n'empêche des bandes cyclables continues même aux croisements. Il y a absence totale de logique car, alors que pour certains, la bande cyclable se poursuit à leur niveau (côté n° pairs : rue Brantôme, rue Agrippa d'Aubigné, rue de la Providence, rue Saint Pierre, rue de Sion, côté n° impairs : rue Victor et Pierre Billaud, rue du Vivier,), pour nombre d'autres ce n'est pas le cas (côté n° pairs Bd Albert 1^{er}, rue du pont du Gua, allée du Dr Guérin, Av des tilleuls, rue des écoles, Av de Rochefort, côté n° impairs : Bd de Lattre de Tassigny, Bd Frank Lamy, entrées du Dock des matériaux et de Troc.com, entrée du cimetière, rue du phare St Pierre, rue du Clouzit, Av de Rochefort). Il serait bon de corriger au plus tôt ces illogismes. Nos adhérents, comme nous même, apprécieraient cette preuve d'écoute telle que Mr P. Marengo nous a affirmé la souhaiter.

De même aux arrêts de bus, le prolongement de la bande cyclable n'empêcherait pas ceux-ci de manœuvrer, étant prioritaires.

En outre, en roulant sur le Boulevard en direction de la Piscine, on se trouve confronté à un arrêt de marquage au sol net, dans la descente et juste avant un rétrécissement de chaussée et un croisement. On peut affirmer sans problèmes qu'il s'agit d'une mise en danger, pour le cycliste qui, bien sûr, doit ralentir fortement et se protéger des voitures arrivant à gauche, et aussi pour l'automobiliste qui voit débouler un vélo à droite et doit se déporter sur la ligne blanche sans trop comprendre cette situation... Plus bas juste avant le rond-point de la piscine, même mise en danger

ou presque, avec un arrêt net du marquage, un rétrécissement de chaussée et une absence de marquage au rond-point....

Enfin, nous apprécions la création de sas à vélo aux feux mais ceux-ci sont trop courts pour nous permettre de manœuvrer sans risque.

La législation prévoit une distance de 3 à 5 mètres. Cinq, c'est sans doute trop long mais les trois que vous avez choisis sont trop courts et non sécurisants. Le bon compromis est quatre mètres.

Les marquages au sol n'étant pas totalement achevés, il serait possible d'en profiter pour apporter les corrections nécessaires ; c'est pourquoi nous vous adressons ce courrier aujourd'hui plutôt que d'attendre notre rendez-vous du mois prochain.

Avec nos sentiments respectueux.

Pour VÉLO PAYS ROYANNAIS :

J. FERNANDEZ président

C. GEORGIADÈS administrateur

Réponse de monsieur le maire de ROYAN



Le Maire

REF. MB. FP
 Affaire suivie par Marc BRET
 Directeur Général Adjoint des Services
 ☎ 05.46.39.74.28/ ☎ 06.11.09.14.49
 ✉ : m.bret@mairie-royan.fr

Royan, le 25 février 2020

Monsieur Jérôme FERNANDEZ
 Président de l'Association
 VELO PAYS ROYANNAIS
 17200 ROYAN
 vpr@mallo.com

OBJET : MARQUAGE ROUTIER DU BOULEVARD CLEMENCEAU

REF. : Votre courriel en date du 18 février 2020

Monsieur le Président,

Par le courriel cité en référence, vous attirez mon attention sur les récents marquages routiers du boulevard Clemenceau, et je vous en remercie.

Il m'est agréable de vous préciser que cette signalisation horizontale est actuellement en marquage dit « provisoire ». Il s'agit d'un jalonnement de sécurité qui permet d'organiser la circulation dans l'attente des marquages définitifs qui seront réalisés dans le courant du mois d'avril 2020. Cette opération permet aux huiles du revêtement de chaussée de s'échapper et de ne pas compromettre la durabilité du marquage définitif.

Les remarques que vous avez émises seront prises en compte au moment de la réalisation du marquage définitif, à savoir :

- Les sas vélos seront passés à 4 mètres au lieu de 3 mètres ;
- Les bandes cyclables seront prolongées par des logos vélos ainsi que des chevrons au niveau des carrefours, et uniquement par des logos au niveau des plateaux surélevés.

En revanche, la bande ne pourra pas être prolongée au niveau du giratoire des boulevards Clémenceau et de Lattre de Tassigny. Ce point devra faire l'objet d'un aménagement ultérieur afin d'y prévoir une continuité cyclable sécurisée.

En outre, le traitement au niveau de l'arrêt de bus devant le cimetière des Tilleuls est conforme à la réglementation. La bande s'arrête en amont de l'arrêt, pour reprendre en aval, les bus ne pouvant circuler sur une bande cyclable. Le marquage du zebra bus, dans le cadre du marquage définitif, rendra l'aménagement plus lisible.

Enfin, du fait d'un fort mouvement de « tourne à gauche », le traitement des carrefours Clémenceau-Tilleuls et Clémenceau-Franck Lamy nécessite la création d'une file dédiée. Monsieur Sylvain BELLET du bureau d'études Voirie Réseaux Divers de la Ville (05.46.22.39.16 / s.bellet@mairie-royan.fr) se tient à votre disposition, afin de trouver la meilleure solution possible pour ces deux carrefours, la largeur de voie ne permettant pas de conserver une bande cyclable dans chaque sens, une file de circulation dans chaque sens et une file de « tourne à gauche ».

Avec toute ma gratitude pour votre esprit de coopération et pour l'intérêt que vous portez à notre ville, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,



Patrick MARENGO

Hôtel de Ville - 80, av. de Pontailiac - CS 80218 - 17206 ROYAN CEDEX - ☎ : 05 46 39 56 56 - ☎ : 05 46 39 56 57
 Internet : www.ville-royan.fr - E-mail : mairie@mairie-royan.fr

Imprimé sur Opale recyclé, fibres recyclées et fibres FSC (papier issu de sources responsables)

19 février 2020

Rencontre à la CARA pour présentation du plan vélo

Quelques membres de l'association ont rencontré des responsables de la CARA pour une présentation du plan vélo dans le schéma cyclable intercommunal.

Le plan prévoit de développer 300 km d'itinéraires cyclable à l'horizon 2040 (cette date correspond au schéma de cohérence territoriale (SCOT)). Ce plan est ambitieux et dépendra des budgets mais aussi de la volonté des élus au niveau de la CARA territoriale, des mairies et du département.

Les communes sont déjà informées de ce plan

La CARA va communiquer sur ce plan d'ici le mois de juillet. La CARA peut accompagner techniquement et financièrement les communes.

La CARA souhaite une bonne coopération avec notre association.

Deux points concrets très positif :

- la CARA souhaite acheter une machine à graver les vélos
- la CARA aura prochainement un fourgon-atelier pour faire des animations autour des vélos et leur entretien

Remarque : le plan vélo national dispose de 50 millions d'euros par an peut être sollicité par les collectivités locales pour traiter les discontinuités d'itinéraires cyclables sous réserve de structuration bien établie. L'an dernier, seuls 41 millions ont été débloqués car tous les projets n'avaient pas une cohérence suffisante. Heureusement, la différence peut être reportée l'année suivante

Conclusion : suite à cette réunion l'association VPR pense que ce plan c'est plutôt positif, ambitieux, beaucoup de travail a été réalisé. Il faut donc le soutenir et en faire la promotion. Les employés de la CARA sont motivés, compétents et mobilisés sur ce sujet.

27 février 2020

Réunion du conseil d'administration

À l'exception de Dominique Baudouin excusé et de Marie-Luce Fleury malade, tous les membres du CA étaient présents auxquels s'est ajouté Bastien Ferreti de la CARA

David Deban souhaite qu'après les municipales nous prenions le temps d'organiser des commissions sur les différents sujets à traiter et d'y impliquer les adhérents.

Claude Georgiadès relate les échanges verbaux qu'il a eu avec Patrick Marengo à propos des aménagements du Bd Clémenceau.

Les membres du CA qui ont rencontré les responsables de la CARA à propos du plan vélo d'ici 2040 nous font un rapport circonstancié de ces échanges. C'est un plan ambitieux que nous soutiendrons.

Par ailleurs, un plan vélo national de 50 millions d'euros/an est à disposition des communes ou regroupements de communes qui proposent des aménagements cohérents. Nous nous impliquerons en incitant celles de l'agglomération qui souhaitent en profiter.

Plusieurs rencontres avec des élus, notamment à Saujon et Royan ont été très positives.

La Charte sera complétée. Olivier Bacon et Marie-Luce Fleury sont chargés de la rédaction des ajouts. Faut-il demander aux élus à qui nous la soumettrons d'y apposer leur signature ?

Il est prévu, lors de la fête du 6 juin de participer. Nous animerons un stand au niveau de la tache verte à Royan. La CARA nous fournira un barnum de 3x3 mètres Des animations sont également prévues au niveau du Parc de l'Estuaire.

Communication :

Jérôme peaufine la page Facebook dont il manque juste le logo. Pour celui-ci, nous avons eu 4 propositions de JC Graphism qui nous fera un tarif adapté à nos faibles moyens : 100 €. Jérôme s'occupe également du site dont l'adresse sera velopaysroyannais.org . Nous attendons Le récépissé de la sous-préfecture pour le lancer définitivement.

Municyclables 15 et 22 mars

Nous prévoyons une tournée des bureaux de vote à vélo pour nous faire connaître et faire savoir qu'il faut désormais compter avec nous.

Un ami de Jérôme doit nous faire gratuitement un petit clip dont nous tournerons les séquences dimanche 1^{er} mars.

Fête du centre socio culturel de Marne-Yeuse le 20 juin

Nous réfléchissons pour savoir comment participer à cet événement.

Nous sommes par ailleurs sollicités par la commune des Mathes pour une manifestation sur la sécurité routière le 11 avril. Nous y réfléchissons.

Prochaine réunion jeudi 19 mars à la MdA autour de 18h

Tour d'horizon des différents points à y aborder

La séance est clôturée vers 20h

(Le compte rendu de la réunion est disponible sur demande)

29 février 2020

Rencontre avec la liste BREUILLET Avenir

Daniel Duverger s'est rendu au "casse-croûte citoyen" pour faire connaître VPR à quelques membres de la liste "BREUILLET Avenir". Accueil chaleureux mais ambiance plutôt bruyante et festive plus propice au dialogue qu'à la prise de parole publique...

Ils ont déjà inscrit à leur programme la mise en place de pistes cyclables sur les voies municipales et se montrent très intéressés par les objectifs intercommunaux de notre VPR.

Daniel remis à "Pascale" qui aurait en charge les déplacements doux la charte en cours de finalisation et un bulletin d'adhésion en guise de carte VPR.

Daniel.

MARS 2020

1^{er} mars 2020

VPR fait son cinéma (Clip de Leo Chappet)

À voir sur <https://www.youtube.com/watch?v=7V2WCZ1VXLw>

4 mars 2020

Daniel Duverger et Claude Georgiadès rencontrent le maire de Médis
monsieur Yvon Coterre

Daniel Duverger et Claude Georgiadès ont rencontré M.Coterre (maire sortant qui se représente) à la mairie de Médis lundi. Ce fut l'occasion de lui préciser les objectifs de VPR et d'appuyer sur les inexistantes liaisons cyclistes entre les communes de la CARA. Il a dans ses tiroirs un tracé cyclable pour rejoindre Royan sans longer la nationale qui allonge sérieusement par rapport à celui proposé par la CARA...un plan est disponible et plus explicite pour les intéressés. Contact courtois comme il se doit en période électorale mais affaire à suivre à l'issue du vote. Nous lui avons remis la charte pour laisser une trace de notre passage tel les cailloux du petit Poucet sur les chemins qui restent à concrétiser

6 mars 2020

Dominique Baudouin et Claude Georgiadès rencontrent les
responsables des services techniques de ROYAN

Suite à notre entretien avec Monsieur le maire Patrick Marengo le 6/02/2020 auquel assistaient Messieurs Thomas et Bret respectivement directeur général et directeur général adjoint des services municipaux, et au cours duquel nous avons été conviés à une rencontre avec Mr Bret, Mr Patrick Degouy Directeur

Général des Services Techniques (Pôle technique de la mairie de Royan) et Mr Sylvain Bellet responsable du Bureau d'étude de la mairie de Royan <http://www.ville-royan.fr/images/mairie/Organigramme.pdf>).

14 mars 2020

**Rencontre avec Mme M-P QUENTIN
Conseillère départementale**

Dominique et Claude ont rencontré samedi matin de 10h00 à 11h10 Madame Marie-Pierre Quentin, Conseillère départementale.

Cette rencontre faisait suite à une demande de RV de notre part avec Dominique Bussereau pour lui faire connaître notre association et évoquer avec lui l'avant-projet de réfection de voirie de l'entrée de Royan côté Médis.

Points abordés ;

- présentation de l'association VPR.
- Mme Quentin a évoqué un projet de "circuit vélo pour enfants" dans le parc Zola à Royan.
- Évocation des points noirs sur la commune de Royan. Nous l'avons informée que nous étions en contact avec les services techniques de la mairie pour avancer sur ces sujets.
- Travaux de l'entrée de Royan côté Médis ; nous avons souligné l'intérêt que nous portons à cet avant-projet concernant les aménagements cyclables, suite à notre visite avec le commissaire enquêteur à la mairie de Royan. Nous avons demandé à être associés à ce projet. Mme Quentin s'est engagée à nous réunir avec les acteurs ; Frédéric Caron, Directeur des Infrastructures du Département, Bastien Ferretti pour la CARA et nous-mêmes pour VPR ; ceci, après les élections municipales.
- Remise de notre Charte Vélo Pays Royannais (dernière version) à Mme Quentin. Rencontre plutôt positive.

15 mars 2020

Tour des bureaux de vote à l'occasion des Muncyclables

Nous nous sommes retrouvés une dizaine de cyclos pour nous montrer à l'entrée des bureaux de vote depuis Saint Palais en passant par Vaux, Royan et finir à Saint Georges de Didonne. Devant chaque bureau nous avons fait une pose attirant l'attention des gens venu voter et pris quelques photos. Ceux d'entre nous dont le bureau de vote était sur leur passage ont pu remplir leurs devoirs de citoyen. Le beau temps étant de la partie, ce fut un agréable moment de partage.

Ils ont décidé d'aller voter à vélo

PAYS ROYANNAIS

L'association Vélo Pays royannais invite à faire le tour des bureaux de vote de Saint-Palais à Saint-Georges à bicyclette

L'association a vu le jour le 20 janvier dernier. Présidée par Jérôme Fernandez, Vélo Pays royannais et ses 55 adhérents se sont donné pour mission de promouvoir l'usage de la bicyclette dans les déplacements quotidiens sur le Pays royannais. Ce tout premier président est ce que l'on appelle un « vélotafeur ». Tous les jours, il avale les deux à trois kilomètres qui séparent son habitation de son lieu de travail en pédalant.

« Je parcours entre 6 000 et 7 000 kilomètres par an. J'ai complètement abandonné la voiture il y a dix ans », confie-t-il. Dimanche, ce sont quelques kilomètres qu'il prévoit d'avaler pour faire la tournée des bureaux de vote des communes du littoral.

« Nous ne sommes pas une association sportive, explique-t-il. Notre ambition est d'être des interlocuteurs privilégiés des élus afin de peser sur les décisions. Cette campagne des élections municipales tombe à pic. »

D'après une étude récente réalisée par la Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB), les deux préoccupations principales des cyclistes sont la sécurité et le vol. « Dans le Pays royannais, le



Un vélo, une carte d'électeur, les accessoires pour l'opération « Votez vélo ». PHOTO ND-P

problème c'est le manque de continuité des pistes cyclables et les difficultés pour les parcours transversaux, constate Jérôme Fernandez. Cela ne garantit pas la sécurité. Pour ce qui est du stationnement des cycles, les arceaux, où l'on peut accrocher le cadre de son vélo, sont souhaitables. »

Cinq bureaux de vote visités

Afin de mieux faire connaître leur action, les adhérents ont donc choisi de faire le tour de quelques bureaux de vote de Saint-Palais-sur-Mer à Saint-Georges-de-Didonne lors du premier tour. Les participants pourront voter dans les lieux qui les concernent. Cet événement, que ces fondus de la petite reine ont appelé les « Mu-

nicyclables », partira dimanche à 10 heures de la plage du Bureau à Saint-Palais-sur-Mer. Au programme : un passage par les bureaux de vote de la commune de départ (mairie), de Vaux-sur-Mer (mairie), Royan (mairie et Palais des congrès) et Saint-Georges-de-Didonne (Relais de la côte de beauté).

« Nous avons distribué une charte avec tous les points que nous souhaitons voir aboutir, conclut le président. La centaine de candidats des 33 communes est interpellée. »

Nathalie Daury-Pain

Les personnes intéressées par l'opération « Votez vélo » peuvent contacter le 06 41 99 35 92.



LE PIÉTON

Constate que certains amateurs de la petite reine sont allés prendre un dernier bol d'air pur dimanche en allant voter (photo). Une initiative de l'association Vélo Pays Royannais qui avait organisé un vote à bicyclette de Saint-Palais-sur-Mer à Saint-Georges-de-Didonne.



AVRIL 2020

Confinement

MAI 2020

10 mai 2020

Lettre de relance à Mme Marie-Pierre Quentin pour un rendez-vous avec messieurs Frédéric Caron et Bastien Ferretti à propos du projet de l'entrée de Royan

19 mai 2020

Reçu de Mrs Degouy, Bellet et Bret plusieurs projets d'aménagements cyclables : Bd Felix Reutin, rues de la Providence, Mermoz et Jeanne d'Arc. Après étude sur place, Dominique et Claude ont proposé une rencontre avec les intéressés.

28 mai 2020

Rencontre à la mairie entre Mrs Degouy, Bellet et Bret et Dominique Baudouin et Claude Georgiadès

Rencontre très positive où il a été question 1°) de l'aménagement du Bd Félix Reutin depuis le rond-point avec le Bd Daniel Hedde jusqu'à l'Av de Rochefort avec pistes dédiées au niveau du Rd-point avec séparateurs et contournement des arrêts de bus. 2°) aménagement d'un contre-sens vélo sur la rue Jeanne d'Arc en sens unique. 3°) du

passage en sens unique de la rue Jean Mermoz entre la rue Jeanne d'Arc et le Bd de la Perche avec contre sens vélo. 4°) De la création d'un contre sens vélo rue de la Providence entre le Bd Clémenceau et la rue Paul Doumer.

Le contournement de la gare a été évoqué. Le projet est dans les dossiers de la CARA qui envisagerait une piste à double sens sur les passages réservés aux bus.

Nous avons demandé que le petit tronçon de la rue du chevalier Pavillon en sens interdit soit autorisé pour les cyclistes. En principe, ce sera possible.

Nous avons demandé que soit créé un accès spécial vélo au bout de l'Av de Rochefort, sur le Rd-point au niveau de la communauté d'agglomération pour permettre d'emprunter cette voie, plus calme que le Bd Daniel Hedde sur le plan circulation.

Nous avons fait la même demande pour le Bd Frank Lamy au niveau du Rd-point du CAREL avec création d'un contre sens vélo sur cette portion en sens interdit.

Nous avons évoqué l'aménagement des feux au niveau du carrefour Baillet, Daniel Hedde, Clémenceau et Régazzoni avec sas à vélo de 4 mètres aux différents feux et bande vélo entre la descente et la montée du Bd Daniel Hedde, face à l'Av Regazzoni (vers la rue Paul Doumer) et une bande dédiée entre l'Av Regazzoni et le Bd Clémenceau.

Nous sommes heureux de constater que le courant passe bien avec nos différents interlocuteurs et qu'ils sont à l'écoute de nos propositions.

Vendredi 29 mai

Réunion à St Georges de Didonne au bureau local du Conseil Départemental

Rencontre avec M. Frédéric CARON (chef de travaux du département) et Mme Nadège BARRAUD (architecte responsable du projet) en présence de Mme Marie-Pierre QUENTIN (élue départementale) à propos du projet d'aménagement de l'entrée de ROYAN entre le Rd-point du centre Leclerc et celui de l'aérodrome.

VPR représenté par Jérôme FERNANDEZ et Claude GEORGIADÈS Dominique BEAUDOUIN n'ayant pu se libérer.

Nous avons évoqué nos inquiétudes à propos d'un passage sous la RN 150 qui deviendra la RN 750 quant à la sécurité des cyclistes, le projet prévoyant 2 voies de circulation pour voitures et engins de livraison mais seulement une zone mixte piétons/vélos. La présentation du plan manque de lisibilité car l'échelle est trop petite pour en apprécier les détails. Par ailleurs il n'y aurait pas de piste cyclable pour desservir les commerces de ROYAN II et CONCORDE mais, là encore, des passages mixtes piétons/vélos ce qui nous interpelle.

A été évoquée, la construction d'une passerelle cyclable entre le secteur de MARNE/YEUSE et le secteur des commerces au niveau du restaurant « La Boucherie » enjambant le RD 25. Rien n'est arrêté pour le moment, La CARA présentant d'autres solutions.

Nous allons demander des copies de plan à une échelle plus importante.

Jérôme a profité de la présence de Mme Quentin pour évoquer avec elle le stationnement des voitures entre le parc de l'estuaire et MESCHERS. Il serait souhaitable d'empêcher un stationnement côté estuaire pour faciliter la circulation des vélos.

JUIN 2020

04 juin 2020

Lettre adressée à Mmes QUENTIN et BARRAUD et à M. CARON



vpr@mailo.com

05 46 06 53 49

Maison des Associations

61bis rue Paul Doumer

17200 ROYAN

Royan, le 4 juin 2020

à l'attention de

Mme Marie-Pierre Quentin
Mme Nadège Barraud
Monsieur Frédéric Caron

Mesdames, Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir reçus et d'avoir usé de votre temps pour nous éclairer sur les différents projets de l'entrée de ROYAN par MÉDIS sur la RN 750.

Souhaitant, à notre tour, les présenter à l'ensemble de notre conseil d'administration, vous serait-il possible de nous en adresser les plans sous PDF à une échelle suffisamment grande pour en apprécier les détails et éventuellement accompagnés de légendes pour une meilleure compréhension ? Par la même occasion, pourriez-vous nous adresser une coupe du fameux passage sous la RN 750 avec cotes ?

Dans l'attente, nous vous assurons, Mesdames, Monsieur, de nos sentiments respectueux.

Pour Vélo Pays Royannais Jérôme Fernandez président

Baudouin Dominique trésorier

Claude Georgiadès administrateur geomiclau@gmx.fr